

DECRET D/2014/ 163 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN INSPECTEUR D'ETAT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le N° D/2012/123/PRG/SGG portant création Attributions, Organisation et Fonctionnement du Cadre Permanent de Concertation des Corps de Contrôle auprès du Président de la République ;

Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;

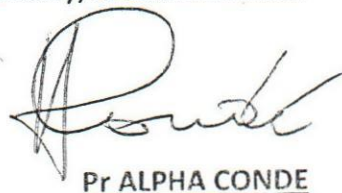
Vu le Décret N° D/2012/124/PRG/SGG portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Inspection Générale d'Etat et Statuts de ses Membres ;

DECRETE

Article 1er : Monsieur Al-Hassan ONIPOGUI, Inspecteur des Services Financiers et Comptables, est nommé Inspecteur d'Etat ;

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toute disposition antérieure contraire et prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 14 JUIL. 2014



Pr ALPHA CONDE